

**SYLVAIN
LHUISSIER**

DÉCARCÉRER

**CACHEZ CETTE PRISON
QUE JE NE SAURAI VOIR**


Rue de l'échiquier

DÉCARCÉRER :

1

Laisser sortir une personne de prison lorsqu'elle n'a rien à y apprendre de bon, ni pour elle ni pour la société.

2

Repenser un système pénal où la prison n'est plus la peine de référence.
Construire des sanctions qui luttent vraiment contre la récidive.

3

Déverrouiller nos prisons mentales, les petites cases dans lesquelles on s'enferme les uns les autres et qui conduisent en bout de chaîne à l'enfermement physique : l'incarcération

4

Verbe qui gagnerait à exister... et peut-être un jour, dans un monde sans prison, à ne plus exister.

PRÉFACE

Il faut ouvrir ce *Décarcérer* avec bonne humeur et grand intérêt tant il est simple et didactique. Sylvain Lhuissier y a choisi le mode de la conversation entre proches pour gifler les poncifs et idées reçues sur la prison. Et c'est salutaire, puisqu'aujourd'hui, on ne sait combien de textes, de rapports, d'avis, de tribunes, de livres et de drames seront nécessaires pour qu'enfin l'État cesse de se voiler la face devant la situation épouvantable de nos prisons et engage la politique pénale et pénitentiaire qui s'impose. Autant pour les prisonniers, leurs proches et les surveillants qui vivent la détresse et l'abandon, que pour la société tout entière qui gagnerait au respect de la loi selon laquelle, l'emprisonnement « vise à préparer l'insertion ou la réinsertion de la personne condamnée afin de lui permettre d'agir en personne responsable, respectueuse des règles et des intérêts de la société et d'éviter la commission de nouvelles infractions ». Mieux vaudrait pour tout le monde que l'on sorte meilleur que pire d'une incarcération.

Hélas, on en est à des années-lumière. Ce ne sont qu'histoires et visions horribles qu'entendent et voient les équipes du contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) à chacune de leurs visites. Des détenus entassés, à trois ou quatre par cellule, souvent 21 heures sur 24, dans un espace si restreint qu'ils peinent à se mouvoir. Ce sont aussi des matelas au sol, des bras, des jambes dévorées par les punaises de lit, ou le papier toilette qui bouche nez et oreilles afin que les cafards n'y entrent pas, des surveillants, qui, indignés, mènent à une cellule où git, roulé en boule, un prisonnier délirant. Celui-ci hurle, cet autre pleure. Ici, le feu a détruit une cellule et coûté la vie à



deux détenus, dont l'un voulait mourir. Là, encore un incendie qui a ruiné un atelier. Très souvent, c'est l'inquiétant système électrique dégradé – fils dénudés, doubles prises surchargées – qui donne des sueurs froides. Ou les 50 °C des geôles qui, l'été, font étouffer. Et des rats, des chats errants, des goélands, des montagnes de détritiques, du moisi, des craquelures, des odeurs infectes... et des prisonniers qui, humiliés par des toilettes sans porte, contraints à satisfaire des besoins naturels devant d'autres, mangent moins – « pour moins évacuer » – se retiennent – et souffrent de troubles intestinaux – ou refusent la promenade, lui préférant un moment seul aux W.-C.

Oui, la surpopulation effarante (145 % en moyenne et souvent 180 %, voire 240 %) des maisons d'arrêt gangrène tout. Tout y est saturé. L'accès aux soins et à l'enseignement. Et les promenades, les parloirs, les douches (quand il n'y en a pas en cellule). Les surveillants, les soignants, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ne suffisent pas ; et pour cause, leurs effectifs sont contingentés selon le nombre de places théoriques de l'établissement et non selon la réalité. Où est la logique ? Résultat, l'absentéisme et les arrêts maladie se multiplient, tant il est insupportable d'être sans cesse renvoyé à son incapacité professionnelle. « Il existe un risque fort de décompensations psychiques chez les détenus comme chez les surveillants », ont analysé, pour le CGLPL, des médecins exerçant en prison.

Faute de surveillant, les détenus sont à l'abandon. Les violences sont légion. La loi du plus fort règne. Qu'y a-t-il à attendre après de telles conditions de « vie » ? En tout cas pas la « réinsertion » imposée par la loi !

Dans son « Avis relatif à la surpopulation et à la régulation carcérale » (Journal officiel du 14/09/23), le CGLPL rapporte avoir réuni de nombreux syndicats,



organisations (pénitentiaires, magistrats, médecins, avocats) et associations œuvrant en prison. Leur constat est unanime. Impossible de continuer à regarder, les bras ballants, un service public se désagréger de la sorte. Impossible de laisser la France continuer à être condamnée, de plus en plus sévèrement, par les instances européennes et par les tribunaux français. Dans leur très grande majorité, ces acteurs de la vie carcérale prônent, comme le CGLPL depuis 2012, une loi de « régulation carcérale », qui aboutirait à ce qu'à terme, il n'y ait pas plus de détenus que de places disponibles, rendant enfin nos prisons « normales ». Le mécanisme a pour base des sorties encadrées quelque temps avant la fin de peine, conjuguées à la restriction des procédures ultrarapides grandes pourvoyeuses de détenus. Lorsque, « grâce » au Covid, les cellules ont été vidées, il a été noté par ces mêmes acteurs « une gestion des établissements enfin plus sereine ». Il s'agit donc de « décarcérer »...

L'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas ont réussi, là où la France continue de rater, n'ayant pris aucune mesure nationale d'envergure. Et ce n'est pas le plan irréaliste du gouvernement actuel (15 000 places de prison supplémentaires à l'horizon 2027, quand aujourd'hui et en sept ans, 2 200 ont été livrées) qui va y remédier. Même s'il venait à aboutir, il n'y aurait pas les surveillants pour y travailler.

Pour toutes ces raisons, le livre de Sylvain Lhuissier fait tant de bien à être lu. Qu'il en soit remercié !

Dominique Simonnot,
*Contrôleuse générale des lieux
de privation de liberté*

INTRODUCTION

CACHEZ CETTE PRISON QUE JE NE SAURAI VOIR

Un samedi midi comme un autre, vous êtes en voiture, tranquillement en route pour le déjeuner de famille trimestriel. La radio est allumée et vous écoutez d'une oreille distraite le bulletin d'informations, lorsqu'une brève vous interpelle : « Prisons : jamais le nombre de détenus n'a été aussi important en France. Au 1^{er} décembre, 75 617 personnes étaient incarcérées¹. »

Vous réalisez qu'au-delà de ce record, déjà battu le mois dernier et probablement à nouveau battu le mois prochain, vous en savez bien peu sur les prisons françaises : où est la prison la plus proche de chez vous ? Combien de personnes y sont enfermées ? Si ce sont des hommes, des femmes, des enfants ? Est-ce que leur temps de détention se compte en semaines ou en années ?

La prison est un endroit dont on parle peu et que l'on connaît très mal. Un espace dans lequel la plupart d'entre nous ne pénétreront jamais. Un endroit où vit un millième de la population française.

Ces grandes bâtisses grises, bardées de barbelés, on préfère ne pas y penser. Oublier celles et ceux qui doivent y vivre ou y travailler. Tirer un voile opaque



sur chaque personne qui y entre sans se poser la question de l'après, de la sortie.

Peu de gens pensent que la prison est un bel outil. La plupart d'entre nous savent qu'il y a un problème. Que quelque chose n'y tourne pas rond. Ce n'est pas un sentiment nouveau. Ce sujet nous embarrasse depuis longtemps, mais on peine à envisager des alternatives, à imaginer des solutions. La tâche semble trop complexe. Alors on détourne le regard.

Or, l'ignorer est vain ; elle se rappelle à nous, la prison. Avec fracas lors d'une évasion, d'une récidive meurtrière ou d'un acte terroriste. Plus discrètement à l'occasion d'un nouveau rapport sur l'indignité des conditions de détention ou d'une condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme. Le 30 janvier 2020, celle-ci a rendu un arrêt dénonçant les conditions inhumaines et dégradantes des établissements pénitentiaires français, et le non-respect du droit à un recours effectif, pour les personnes détenues, afin de faire cesser ces atteintes. Cette juridiction internationale nous jette au visage la honte et la bêtise de ce non-sens organisé, de cette bombe à retardement.

Et si, pour une fois, au lieu de détourner le regard, on prenait la mesure de cet enjeu de société et de ce qu'il dit de notre façon de vivre ensemble ? On prendrait alors conscience de l'ineptie carcérale et des alternatives qui existent. Courageux, enfin, on se retrousserait les manches pour construire des réponses humanistes et efficaces à la délinquance.

J'aimerais, par ce livre, vous faire pénétrer dans cet univers ignoré, avec l'incompréhension et l'indignation qui m'ont habité la première fois que je suis entré en prison. Mon intention n'est pas de pointer du doigt un responsable, mais de comprendre pourquoi rien ne change, année après année. D'identifier comment chaque acteur, d'un bout à l'autre de la



chaîne, contribue au *statu quo*. Et comment nous tous, citoyens, portons à la fois une part de la responsabilité et tenons entre nos mains un levier de changement.

Allons voir ensemble de l'autre côté du mur.